

Apiculteur-agriculteur : un duo gagnant-gagnant !



David et Gildas

Apiculteur et agriculteur

David et Gildas sont voisins, l'un est apiculteur, l'autre agriculteur. Au fil des rencontres et des discussions, ils ont commencé à travailler ensemble. Ils nous racontent leur expérience commune.

→ L'importance de bonnes relations de voisinage

David. Quand Gildas était en conventionnel, il savait que j'avais des ruches et venait systématiquement me prévenir quelques jours avant quand il envisageait de traiter ses parcelles avec des insecticides. Ça me permettait d'anticiper et de bloquer mes ruches quelques jours pour les protéger. C'était très appréciable.

Les pesticides à forte rémanence ou les épandages en journée, qui malheureusement continuent d'être pratiqués par un certain nombre, peuvent nuire très fortement aux pollinisateurs, que ce soient des abeilles domestiques ou d'autres espèces. Beaucoup de gens l'ignorent.

Nous, apiculteurs, n'avons rien à exiger, mais je me suis rendu compte que c'était à nous d'informer nos voisins des besoins et des dangers qui menacent nos abeilles, et d'engager la discussion pour que chacun de son côté comprenne et intègre les besoins et les contraintes de l'autre.

Gildas. David est un voisin et j'ai toujours eu l'habitude de discuter avec lui. À mon sens, ça vaut le coup de penser à prévenir les gens, ils sont sensibles au fait qu'on pense à eux, ça leur permet d'anticiper, et ça ouvre un espace de discussion en bonne intelligence.

→ Les abeilles et leurs besoins

David. Je fais généralement trois récoltes par an : au mois de mai (miel de saules et ronces, pommiers et colza), en milieu d'été (miel de ronce et de châtaigner) et une troisième récolte en fin d'été quand l'opportunité se présente. La fin d'été est souvent un moment critique pour les pollinisateurs et notamment les abeilles domestiques. Elles peuvent connaître une période de famine, car dans les champs il n'y a plus grand-chose à butiner.

→ De l'intérêt du sarrasin...

Gildas. Quand je suis passé en bio, on m'a proposé de faire du blé noir. J'ai fait un essai sur 5 hectares. Et du coup, j'en ai parlé à David en lui demandant si ça l'intéressait d'y mettre des ruches. Comme la parcelle était trop loin des ruchers (plus de 3 kilomètres), David les a déplacées. Les abeilles ne m'ont pas dérangé. Le sarrasin est une culture qui ne demande pas d'intervention particulière et les ruches ont été retirées bien en amont de la récolte. J'imagine que la présence d'abeille n'a pas pu nuire à la culture, bien au contraire, et dans la mesure où le sarrasin pouvait nourrir des abeilles et autres pollinisateurs, ça coulait

de source pour moi de mettre ces parcelles à disposition, c'était bon pour tout le monde.

David. Gildas était au courant du rôle positif des abeilles dans les cultures de blé noir. On s'est documenté ensemble et on a vu qu'il fallait environ trois ruches par hectares pour que l'impact sur la culture soit optimal. C'était une première pour moi, de les mettre sur du sarrasin. J'ai laissé les ruches environ un mois, en août, au moment du pic de floraison. Ça a été un peu de boulot, mais ça valait le coup. La production de miel a augmenté de manière très significative cette année-là ! Ces cultures de sarrasin sont une vraie opportunité pour les pollinisateurs à une période où les champs sont pauvres en fleurs.

→ ... et d'autres végétaux

David. Les bords de champs, s'ils sont touffus et riches d'espèces, peuvent aussi être des ressources très importantes pour les pollinisateurs (ronce, lierre,...). Les fleurs de trèfle des prairies pourraient être une très bonne source de pollen. Malheureusement, elles sont souvent fauchées avant la floraison, pour des raisons de qualité des fourrages. Les couverts végétaux, s'ils sont mellifères, peuvent également être de bons relais.

→ Et demain ?

Gildas. Pour le paysan, le fait d'accueillir des ruches dans ses champs ne prend pas de temps.

Côté apiculteur, je me suis rendu compte que déplacer une ruche n'est pas si facile que ça, cela demande un peu de logistique. Par chance, j'ai un îlot à 1,5 kilomètre à vol d'oiseau de chez David, je pense remettre du sarrasin là cette année. Les ruches ne devraient pas avoir besoin d'être déplacées cette année.

La principale "contrainte" dans cette coopération avec David, c'est qu'il faut trouver un endroit accessible pour les véhicules, pour permettre le déplacement des ruchers.

Sinon, la seule limite que je vois pour le moment, c'est la rentabilité de la culture de sarrasin qui est encore un peu fragile. Si sa place dans la rotation est pertinente, le choix des variétés est limité, les rendements restent très aléatoires et la filière est encore peu sécurisée.

Propos recueillis par **Tiphaine Daudin ADA Bretagne et Sarah Bascou**
Chambre d'agriculture de Bretagne

Chacun à un rôle à jouer pour préserver les pollinisateurs



> Plantes mellifères.

De nombreux facteurs peuvent être responsables de mortalités et affaiblissement des abeilles et pollinisateurs : météo, maladies virus et parasites (varroa, frelon asiatique...), suivi des colonies, aspects environnementaux (manque de ressources alimentaires pour les abeilles et risques d'intoxications)... Chacun, apiculteurs, agriculteurs, collectivités, État, citoyens... a un rôle à jouer pour les préserver.

Les agriculteurs ont la possibilité d'agir sur deux facteurs :

- **Les traitements phytosanitaires** : tout produit peut être source d'intoxication (des études ont par exemple montré que les fongicides perturbaient le système digestif des abeilles, avaient une incidence sur la viabilité des larves et donc des futures abeilles et les rendaient plus fragiles vis-à-vis des maladies). Le plus possible, il faut éviter et limiter le contact entre les abeilles et les produits. Comme le fait Gildas, si vous devez intervenir, respectez la réglementation et appliquez le produit de préférence le soir pour qu'il se dégrade dans la nuit (si vous le faites tôt le matin, les abeilles auront plus de risques d'être en contact avec lui aux premières heures de butinage).

- **Les ressources alimentaires disponibles pour les pollinisateurs**. David l'exprime très bien dans son témoignage, les abeilles peuvent connaître des périodes de disette à l'automne alors qu'elles doivent faire leurs stocks de miel pour l'hiver, et même au printemps, juste après la récolte de colza si ronces, trèfles et châtaignier ne fleurissent pas à suivre. En mai-juin 2019 en Bretagne, certaines zones ont été en déficit de ressources alimentaires pendant trois semaines, au moment où il y a le plus de bouches à nourrir dans les colonies !!! Ce sont de réels risques de famine qui existent à ce moment. Le plus possible, il s'agit de préserver donc les bords de champs, haies, d'implanter des cultures, intercultures, jachères, bandes enherbées mellifères, particulièrement pour des floraisons entre mi-mai et mi-juin, et en septembre octobre. Ci-contre une liste d'espèces mellifères que vous pouvez facilement implanter ou tout simplement laisser pousser en réduisant la fréquence de fauche.

→ Quelques plantes mellifères intéressantes issues de la liste des plantes attractives pour les abeilles

<http://agriculture.gouv.fr/decouvrez-la-liste-des-plantes-attractives-pour-les-abeilles>

	Nectar	Pollen
Aubépine	**	
Bleuet	***	**
Bourrache	***	*
Bruyère	***	*
Châtaignier	**	**
Colza	***	***
Coquelicot		**
Féverole	*	
Genêt	*	**
Lierre	**	**
Luzerne	***	
Mélicot	***	**
Millepertuis		**
Moutarde	**	*
Noisetier		***
Phacélie	***	*
Pissenlits	***	***
Pommier	**	***
Prunellier	**	***
Radis, fourrage	**	
Ronce	***	**
Sarrasin	**	
Saule	**	***
Tournesol	**	**
Trèfle	***	**
Vipérine	***	

Haies Bords de champs Cultures Intercult/CV

Et si moi aussi je souhaite accueillir des ruches sur mon exploitation, comment faire ?

Les apiculteurs sont régulièrement en recherche de nouveaux emplacements : augmentation de cheptel, recherche d'emplacements plus pratiques / plus productifs / dans des espaces protégés... En général, les déplacements de ruches sur de nouveaux ruchers se font plutôt en cours de saison apicole, entre mars et septembre.

Si vous êtes intéressés pour accueillir des ruches sur votre exploitation, n'hésitez pas à contacter l'ADA Bretagne, qui pourra vous mettre en relation avec un apiculteur.

→ **CONTACT / INSCRIPTION :**
Tiphaine Daudin, ADA (Association de développement de l'apiculture), ada.bretagne@gie-elevages-bretagne.fr
02 23 48 27 42 / 07 85 35 20 82